CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E78655 **VALABLE JUSQU'AU** 28/07/2025

ÉDITÉ LE **22/06/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2000
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 29/04/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **429 366 131 00010**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 6519500-1

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 110820695

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 110820695

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : **LEGRAND SERVICES**
Sigle : LEGRAND SERVICES
LIEU-DIT OUILLY LE BASSET
14690 PONT D'OUILLY

Téléphone : 02 31 69 43 65 **Fax :**
Portable : 0767080858

Site Internet :
E-mail : legrand.services@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
LEGRAND PHILIPPE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/05/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	29/07/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/06/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.